

---

## NOTES DE SEANCE DE L'ATELIER ARTISTIQUE ET CULTUREL

**Groupe Cherpines**

**19 octobre 2010**

### **Responsable de l'atelier**

**ARNOLD Geneviève**, Maire de Plan-les-Ouates

### **Rédactrice**

**DI GIROLAMO Karine**

---

### **Présents**

**Bortscher Catherine**, Mix Dance

**Fernandez-V. Miguel**, Théâtre en cavale

**Girard Sarah**, photographe

**Gras Jérémy**, What's Music

**Guinand Maitre Geneviève**, Conseillère municipale de Plan-les-Ouates

**Janin Timothé**, Plein-les-Watts

**Joliat Françoise**, Conseillère administrative de Confignon

**Kam Fares**, Association l'Age de réseau

**Mabut Pascal**, Service culturel Plan-les-Ouates

**Roschi Yan**, Union des espaces culturels autogérés (UECA)

**Schlechten Albane**, Union des espaces culturels autogérés (UECA)

**Seydoux Laurent**, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates

**Volet Gaëlle**, Conservatoire populaire de danse et théâtre (CPDT)

---

### **Ordre du jour**

- 1. Culture aux Cherpines – Commentaire des grandes lignes**
  - 2. Etat des groupes de projets**
  - 3. Localisation des espaces**
  - 4. Représentation des groupes de travail**
  - 5. Divers**
  - 6. Conclusion**
- 

**Mme Arnold** souhaite la bienvenue à tous les présents et ouvre la séance à 18 heures.

## **1. Culture aux Cherpines – Commentaire des grandes lignes (document consultable sur le site internet des Cherpines)**

En préambule, **Mmes Arnold et Joliat** informent de la création d'une plateforme culturelle qui aura pour tâche de traiter les futurs espaces culturels au sein des nouveaux quartiers en voie de réalisation.

Membres du groupe de concertation culturelle, elles participeront à la première séance qui se déroulera le 18 novembre 2010.

**Mme Joliat** indique que les objectifs essentiels de la Charte ont été repris dans le document des *Lignes culturelles essentielles*. Il s'agit désormais de dépasser le stade de l'inventaire des projets recensés au mois de juin dernier et de dégager ainsi un consensus sur l'essence même du projet culturel proposé dans ces lignes directrices. Le document sera intégré à la synthèse des projets.

Les membres passent à la lecture du document « *Lignes culturelles essentielles* » et font part, sous chiffre, des remarques suivantes :

### *1. Premier objectif : créer une identité de quartier*

Ce premier point n'amène aucun commentaire.

### *2. La culture : vitrine du quartier*

**Mme Arnold** souligne l'intérêt de mener une réflexion en amont de la création d'un nouveau quartier. Cette démarche permet, en effet, de démontrer la dynamique inhérente aux objectifs poursuivis par les acteurs concernés. Par ailleurs, il devient également possible de réserver des espaces spécifiques. La vitrine du quartier s'entend dès lors comme la résultante, sous forme d'impulsion directe, des différents projets.

### *3. La culture : enjeux concrets*

#### ***point d) : Gestion coordonnée de l'équipement culturel***

**Mme Schlechten** demande des précisions sur ce point. **Mme Joliat** explique que certains équipements auront une utilisation commune. Il apparaît important de coordonner ces différents lieux en vue de créer des synergies nécessaires à la coexistence des projets.

### *4. La culture : lieu d'action (liste non exhaustive)*

**Mme Guinand Maitre** note l'absence de la zone industrielle dans la liste des lieux d'action. Elle souhaite qu'il en soit fait mention en raison de l'aspect novateur que représente la possible réaffectation de certains espaces. **Mme Arnold** ajoute qu'une réflexion est en cours à ce sujet. Nombre de personnes demandent à redéfinir la destination de certains lieux de la ZIPLO pouvant accueillir les activités représentant une source de nuisances pour les habitants d'un quartier.

**Mme Girard** demande que les espaces publics figurent également dans la liste.

## 5. La culture : le rôle du politique

Mme Arnold indique que le document servira de référent aux différentes actions engagées.

### ***Point d) Assurer l'interface entre sponsors et artistes***

**M. Roschi** demande des précisions sur ce point. **Mme Joliat** explique que le rôle des politiques dans ce domaine se traduit par la recherche de fonds, la création de fondations, etc.

**Mme Girard** demande si les lignes directrices présentées en séance ne visent que le futur quartier des Cherpines. **Mme Joliat** répond par la positive. Dans un premier temps, il est important que les futurs habitants puissent s'approprier une identité de quartier dans laquelle ils se reconnaissent. Il s'agit de trouver des points communs entre des individus de provenances différentes. **Mme Arnold** ajoute que le but est de travailler en concertation afin de créer une identité particulière propre au quartier des Cherpines. Toutefois, le développement de liens avec d'autres lieux culturels sur le Canton ou dans la région garde toute son importance et doit se poursuivre.

## 2. Etat des groupes de projets

**M. Mabut** informe que la compagnie Acrylique a contacté la Commune de Plan-les-Ouates en vue de créer un lieu artistique pérenne. Actuellement utilisatrice de locaux sur la commune d'Onex et à la Parfumerie, cette dernière connaît un problème récurrent dans le domaine culturel, à savoir la poursuite d'une activité au sein d'un même espace sur un horizon à long terme.

Par ailleurs, Mme Cléa Redalié (Service cantonal de la culture et DIP) souhaite vivement intégrer le groupe de travail des Cherpines de manière à pouvoir assurer le lien entre les acteurs culturels de ce dernier et le DIP. **Mme Joliat** relève l'intérêt de cette collaboration qui permettra de connaître le degré d'engagement du Canton eu égard aux différents projets.

**Mme Bortscher** indique qu'elle souhaiterait intégrer au groupe une personne travaillant sur un projet d'images lors des représentations de Mix Dance. Le travail de cette dernière pourrait en effet intéresser d'autres associations culturelles.

**Mme Volet** fait part du besoin existant en matière de locaux, notamment s'agissant du théâtre. Cependant, le Conservatoire n'est pas à la recherche d'une nouvelle infrastructure. **Mme Arnold** note que certains lieux très demandés pourront faire l'objet de synergies entre les différentes disciplines en fonction des horaires d'occupation. **Mme Volet** relève l'intérêt de partager les infrastructures d'autant plus que les institutions sont complémentaires.

## 3. Localisation des espaces (le projet est consultable sur le site internet de la commune de Plan-les-Ouates)

**Mme Arnold** présente le projet retenu par le jury du concours du mandat d'études parallèles (MEP). Il s'agit d'un premier plan d'implantation; les espaces ne sont pas figés et auront matière à évoluer. Par ailleurs, il est ressorti des précédentes discussions la volonté de partager les infrastructures.

**Mme Joliat** indique que la future Ecole de culture générale et l'Ecole de commerce peuvent également offrir des espaces. A ce titre, **Mme Volet** relève tout l'intérêt d'une collaboration avec Mme Redalié dans l'optique de trouver plus facilement des lieux dépendant du DIP.

Revenant sur l'image présentée, **M. Seydoux** indique que la diagonale se veut être l'élément structurant du périmètre. Il s'agit dès à présent, pour les différents acteurs sportifs et culturels, de positionner leurs différents programmes de la manière la plus adéquate.

**M. Kam** demande s'il est possible de construire des niveaux en sous-sol. **M. Seydoux** répond par la positive. La nappe phréatique ne constitue aucunement une contrainte pour la construction d'un niveau. Si cette dernière vise plusieurs niveaux, la difficulté résidera dans les coûts, mais non dans la faisabilité. **M. Kam** souligne que, dans ces conditions, il apparaît important d'y prévoir certains espaces culturels.

**M. Mabut** invite à une réflexion sur l'implantation des lieux nocturnes, sujets à nuisances dans des espaces spécifiques. **M. Janin** rend attentifs au fait que ces derniers doivent néanmoins garder une certaine centralité. **Mme Joliat** indique que, sur le principe, la FTI a relevé la possibilité de destiner certains espaces de la ZIPLO à des activités culturelles nocturnes. Par ailleurs, le PDQ devra proposer une image pouvant s'intégrer au PLQ. **Mme Schlechten** rejoint l'avis de M. Janin. Il ne lui apparaît pas opportun de scinder l'ensemble du projet culturel en deux espaces, l'un diurne, l'autre nocturne et souligne l'importance de ne pas trop excentrer les lieux nocturnes, de manière à maintenir les synergies en présence.

**M. Mabut** demande si, à l'instar du quartier du Flon, il est prévu d'implanter des commerces à proximité de la zone culturelle. **Mme Arnold** répond par la positive. Les commerces se situeront principalement en bordure de la route de Base et longeront l'axe transversal. A ce titre, **M. Seydoux** relève que certaines activités commerciales représentant également des sources de nuisances pour les habitants, il s'agira de leur trouver des lieux adéquats.

#### **4. Représentation des groupes de travail**

##### *a) Charte*

**Mme Arnold** félicite les auteurs du document. Néanmoins, ce dernier devrait être scindé en deux parties car le contenu apparaît expressément riche. **Mme Joliat** demande que la Charte fasse l'objet d'une brève présentation.

**Mme Schlechten** indique que la Charte propose la vision d'un bâti culturel. La culture se présente ainsi comme un facteur d'intégration et ne peut donc pas s'envisager sous l'angle d'un espace se résumant à une zone d'activités culturelles. **M. Kam** ajoute que ce document a pour but de cadrer la collaboration entre les différents acteurs. Il demande s'il existe des modèles de nouveaux quartier de type « Cherpines ». A ce titre, il fait mention d'une professeure à l'HES de Lausanne spécialiste dans la création de nouveaux quartiers. Il demande s'il est possible qu'il prenne contact avec elle en vue de faire un retour lors d'une prochaine séance. **M. Seydoux** répond qu'une expertise est souhaitée. Cependant, pour faciliter sa validation, il est préférable de discuter de ce type de démarche au sein du groupe de concertation pour l'élaboration du PDQ (COPIL).

**Mme Arnold** explique que le "Bien vivre ensemble" est un point essentiel du projet et rappelle l'aspect novateur de la démarche effectuée au sein du groupe de travail, qui a posé

une réflexion en amont de la réalisation. **Mme Joliat** ajoute qu'un laboratoire à l'EPFL travaille sur les différentes questions liées à cette question.

**Mme Bortscher** demande comment trouver l'équilibre entre l'offre d'activités et la demande existante et si ces paramètres s'évaluent uniquement dans la perspective des Cherpines ou pour un bassin de population plus étendu. Il lui est répondu que la réponse dépendra du type d'infrastructure envisagé.

**MM. Janin et Roschi** souhaiteraient que les membres fassent part de leurs remarques s'agissant du contenu de la Charte. Afin de réaliser une synthèse du document, il est décidé que chacun choisisse les points essentiels qui seront maintenus dans la version définitive.

Les propositions sont à envoyer d'ici au 19 novembre prochain à Karine Di Girolamo à l'adresse [k.digirolamo@plan-les-ouates.ch](mailto:k.digirolamo@plan-les-ouates.ch). Le projet de Charte incluant les propositions des membres sera envoyé la semaine précédant la séance du groupe culturel.

**Mme Girard** invite à une réflexion quant à la dénomination du document, le mot « *Charte* » n'étant pas forcément adéquat.

#### *b) Groupe de concertation pour l'élaboration du PDQ*

**M. Roschi** demande quelle est la fréquence des réunions. **M. Seydoux** répond que deux séances sont prévues d'ici la fin de l'année, en vue de réaliser le cahier des charges. Dès 2011, des présentations régulières du mandataire auront lieu environ tous les deux mois. Chaque séance du groupe de concertation sera suivie d'une plénière du groupe de travail des Cherpines.

**M. Seydoux** rappelle que le PDQ présente des éléments contraignants dans l'élaboration du PLQ, d'où l'importance de réserver des espaces à ce stade du projet. Il invite les personnes intéressées à intégrer le groupe de concertation à envoyer un e-mail motivé d'ici la fin du mois d'octobre.

### **5. Divers**

**Mme Girard** informe que les *Lignes culturelles directrices pour Bruxelles* peuvent être consultées sur le site [www.reseaudesartsabruelles.be](http://www.reseaudesartsabruelles.be).

### **6. Conclusion**

La prochaine séance aura lieu le

**Mardi 30 novembre 2010  
18 heures**

La séance est levée à 19h40.